Considérations hygieniques sur la grossesse / [Paul Célestin Calmels].

Contributors

Calmels, Paul Célestin. Université de Montpellier.

Publication/Creation

Montpellier: X. Jullien, 1835.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/aqjuf5d9

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



SUR

LA GROSSESSE.

Tribut Académique

PRESENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE AOUT 1835;

PAR

Paul-Célestin CALMELS, de Massals (Tarn),

Membre titulaire de la Société Médico-Chirurgicale de Montpellier.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Fuer vivet de matre in utero, et quali mater sanitate prædita est talem etiam puer habet. Hipp. Lib. de nat. puer.



A MONTPELLIER,

De l'Imprimerie de X. JULLIEN, Marché aux Fleurs, nº 2.

1835.

A MON PÈRE,

Mon meilleur Ami.

A MA BONNE MÈRE.

A M. L'ABBÉ CALMELS, MON ONCLE,

Ancien Recteur de l'Académie de Besançon, Vicaire-Général du diocèse d'Alby.



314038

PAUL CALMELS.

CONSIDÉRATIONS HYGIÉNIQUES

SUR

LA CROSSESSE.

Si à toutes les époques de la vie la femme excite pour nous le plus haut intérêt, c'est une étude bien digne du médecin que celle de chercher à prévenir les accidens qui peuvent troubler sa santé, lorsqu'elle porte dans son sein le dépôt précieux qui lui a été confié par la nature. On dit à tort que la grossesse est une maladie de neuf mois, puisque dans l'état le plus naturel les diverses modifications que la femme éprouve dans ses fonctions sont très-légères; mais s'îl est des femmes pour qui cet état n'est qu'une légère incommodité, et qui par leur constitution soient à l'abri des accidens qu'éprouvent des personnes faibles et délicates, aucune d'elles n'est dispensée d'observer les règles de l'hygiène, si elle veut arriver sans trouble à une heureuse délivrance et jouir de toutes les délices attachées au titre auguste de mère.

C'est à rappeler les principales qu'est consacrée cette Dissertation: je suis loin d'avoir la prétention de dire des choses nouvelles. Reproduire et tourner au profit de la société les idées que j'ai puisées aux leçons de savans Professeurs, tel est le but que je me propose, avec la juste défiance que m'inspire la conscience de mes forces. Après la conception, la femme éprouve dans son physique et son moral des changemens nombreux.

L'écoulement menstruel se supprime, et le sang que tous les mois la nature expulsait par cette voie, retenu dans l'économie, devient la cause prédisposante de beaucoup de maladies.

Les seins augmentent de volume et de sensibilité; la matrice soumise à un nouveau mode d'action, et devenue le centre vers lequel la nature dirige ses mouvemens, éprouve de grands changemens dans sa position, sa structure, ses parois. Ses propriétés vitales sont accrues, et ses relations avec les centres nerveux plus intimes. La sensibilité générale est plus grande et quelquefois pervertie, l'imagination plus mobile, plus facile à s'alarmer, et la femme ne pourrait plus être exposée à des sensations jusques-là indifférentes. Telle personne gaie, gracieuse, enjouée, devient triste et acariâtre, et telle autre n'est jamais plus aimable que pendant la gestation. Les fonctions de l'estomac sont troublées, et en même temps les appareils de la circulation et de la respiration semblent se plaindre avec lui des impressions qu'ils reçoivent, par des syncopes, la dyspnée, les vomissemens et les appétits bizarres.

Plus tard, lorsque la matrice remplit l'excavation du bassin, les intestins sont refoulés, la région épigastrique devient plus saillante, et aux accidens nerveux de la première période succèdent des vertiges, des éblouissemens causés par la pléthore, l'œdème des extrémités inférieures, la douleur des cuisses, des reins, etc.

Ensin, quand la dernière époque est arrivée, la dysurie, l'incontinence d'urine, les hémorroïdes et la constipation viennent se joindre à ces accidens; la marche devient plus difficile, et la compression de l'utérus sur les organes voisins, fait naître la toux, les nausées, les vomissemens.

En traçant ce tableau rapide des effets que peut produire la grossesse, nous avons eu l'intention de faire sentir combien il importe de connaître les ressources de l'hygiène, pour les prévenir ou les modérer s'ils sont trop intenses.

On a observé que la grossesse pouvait mettre à l'abri de certaines

épidemies et suspendre les symptômes de quelques maladies mortelles; mais on a vu aussi certaines constitutions atmosphériques, sévir sur les femmes enceintes. Hippocrate a vu l'avortement prendre un caractère épidémique pendant les printemps secs et froids qui suivent un hiver chaud et pluvieux. Stoll (rat. méd.) dit qu'en avril 1778, les hémorragies utérines et les avortemens furent trèsfréquens, et M. le professeur Delmas à observé qu'en 1833 les pertes utérines furent très-communes à Montpellier. Si dans de pareilles circonstances il est souvent impossible d'échapper à l'épidemie, les préceptes de l'hygiène peuvent du moins en aflaiblir les fâcheuses influences.

J'indiquerai de quelle manière les femmes enceintes doivent user des choses longs-temps appelées non naturelles, qui forment la matière de l'hygiène, en suivant la classification de Hallé.

S I. CIRCUMFUSA. - Atmosphère. Pendant la gestation, la nature semble toute occupée du travail qui s'opère dans l'uterus. Les forces vitales étant concentrées sur cet organe, leur résistance contre les impressions extérieures devient moins énergique, et les précautions à prendre pour s'en garantir plus importantes. L'influence de l'air est des plus directes. La variation de ses propriétés physiques la viciation de ses principes constituans, et la présence des fluides dont il est le véhicule, ou des exhalaisons qui s'y mêlent, deviennent de nombreuses causes de maladies. Les femmes enceintes étant très disposées aux maladies infla matoires, éviteront de s'exposer à un air froid et humide, cause fréquente de maladies de poitrine, qui peuvent produire l'avortement par la réaction qu'elles déterminent, ou la toux qui les accompagne. La chaleur excessive, surtout quand elle est jointe à l'humidité, énerve le corps, rend les fonctions languissantes: sous son influence régnent les affections muqueuses et adynamiques.

La majorité des individus s'accommode le mieux d'un air modérément froid et sec. Il stimule les organes et rend l'exercice des fonctions plus facile et plus complet. Une légère chaleur est très utile aux femmes dont les fonctions sont languissantes, par l'action toni-

que qu'elle exerce sur l'organisme.

Mais les effets des influences atmosphériques que nous venons de signaler, sont subordonnés, non seulement à leur intensité, mais encore à la manière dont elles surviennent, et à l'état dans lequel se trouve l'organisme. On supporte un degré de froid quoique trèsvif, si, étant venu graduellement, il a habitué l'économie à son impression; et une température plus modérée aura des effets beaucoup plus nuisibles, si l'atmosphère de chaude et sèche est subitement devenue froide et humide. Les femmes qui habitent la campagne, y menant une vie plus ou moins active, ont acquis une constitution quiles met à l'abri de ces vicissitudes et semble les affranchir des lois d'une science qui parait n'avoir pas été faite pour elles; mais on doit recommander à celles dont la susceptibilité est accrue par leur nouvel état, ou n'a pas été diminuée par l'habitude, de se garantir avec soin des vicissitudes atmosphériques, de se priver en géneral des promenades du soir à cause de l'humidité de l'air à cette époque de la journée, ou de ne jamais se soumettre à ces conditions sans se vêtir convenablement, et sans chercher par une alimentation et des boissons légèrement toniques à favoriser la résistance et la réaction organique

L'air peut être nuisible par la viciation opérée dans ses principes constituans et les miasmes qu'il peut tenir en suspension Les deux conditions sont réunies dans les lieux où vivent beaucoup de personnes et d'animaux. L'oxigène continuellement absorbé par la respiration ne s'y trouve plus dans les proportions convenables, et la présence des émanations animales, dont la recherche met en défaut les analyses chimiques les plus exactes, mais sur l'existance desquelles il n'est point permis d'élever des doutes, vient ajouter à cette détérioration. La femme enceinte sujette aux syncopes, aux maux de cœur, aux céphalalgies, doit s'interdire les cercles nombreux, les bals et les spectacles. On a aussi remarqué qu'une atmosphère chargé d'exhalaisons putrides dispose à l'avortement; on doit donc recommander aux femmes enceintes de fuir le voisi-

nage des égouts, des marais, des tanneries, des mégisseries et autres lieux infects où beaucoup de matières animales et végétales sont en putréfaction. Le plus souvent il est impossible de les soustraire entièrement à ces influences délétères, parce qu'elles sont fixées par état dans ces lieux; mais on doit s'efforcer au moins d'en affaiblir l'impression, en leur conseillant d'habiter la pièce de la maison qui est le moins exposée à ces émanations. La grossesse modifie quelque fois tellement l'organe de l'odorat, qu'il n'est pas jusqu'aux odeurs les plus douces et les moins malfaisantes dont on ne doive redouter l'effet: celles du jasmin et de la rose ont produit des spasmes et des attaques d'hystérie Pline rapporte que l'odeur d'une chande!le mal éteinte fit accoucher une femme avant terme.

La lumière exerce sur les êtres organisés une action stimulante dont les femmes enceintes et particulièrement celles qui ont une constitution molle et lymphatique doivent retirer de bons effets.

Le mode d'action de l'électricité nous est encore peu connu; nous savons seulement que dans les jours où l'air est surchargé de ce fluide, beaucoup de personnes nerveuses éprouvent un malaise, qui peut être porté, chez les femmes grosses, jusqu'à produire des spasmes et des convulsions.

d'indiquer le genre d'habitation que doit choisir la femme enceinte. Destinée à servir d'intermédiaire entre l'atmosphère et le corps, pour s'opposer à ses fâcheuses influences, elle doit être située dans un lieu sain, où l'air soit pur et la température peu variable. On rejettera les appartemens bas et humides, nouvellement construits ou décorés, pour en choisir un spacieux, largement ouvert, où l'air puisse pénétrer avec facilité, exposé au nord, ou nord-est en été, au sud ou sud-est en hiver, où l'on maintiendra une température modérée.

Parmi les moyens employés pour se préserver du froid, il en est un très-usité, qui n'est pas exempt d'inconvéniens : je veux parler des chaussertes. Boerhaave et plusieurs autres médecins leur ont attribué, en grande partie, la fréquence des fleurs blanches chez les dames hollandaises. L'acide carbonique continuellement dégagé des corps en ignition qu'elles renferment, altère l'air ambiant et peut produire des étourdissemens et des vertiges; d'un autre côté, le calorique rayonné sur la partie interne des cuisses, les irrite et produit des mouvemens fluxionnaires vers les parties génitales.

Les foyers ouverts sont préférables aux poèles, par la gaîté et la ventilation qu'ils procurent, quoiqu'ils ne répandent pas une chaleur aussi égale.

On peut diminuer une chaleur excessive en entretenant des courans d'air frais. L'irrigation est une mauvaise manière de rafraîchir un appartement, si ce n'est dans les jours chauds et secs. On ne se procure de cette manière un abaissement de température qu'en chargeant son atmosphère de vapeurs d'eau. Un moyen exempt de ce reproche, consiste à y exposer des vases pleins de glace: malheureusement on ne peut le conseiller qu'aux personnes de la classe riche. On cherche encore à se procure de la fraîcheur, en mettant dans la chambre des fleurs ou des branches d'arbres qui, outre les inconvéniens que nous avons déjà signalés, ont celui d'altérer et de décomposer l'atmosphère dans l'obscurité.

Le séjour des grandes villes convient fort peu aux femmes enceintes. La campagne, lorsque les circonstances et la fortune permettent de la choisir, a des avantages inappréciables. Pureté de l'air, agrément des promenades, simplicité des goûts, tout s'y réunit pour la faire préférer.

S. II. Applicata. — Vêtemens. Trop souvent, dans les villes surtout, les femmes enceintes méconnaissent les accidens auxquels elles s'exposent en se livrant au desir impérieux de plaire par une mise élégante et recherchée: elles suivent les caprices de la mode, sans faire assez de cas des hommages vrais et de l'intérêt qu'inspire leur état Une pareille conduite, en nuisant à leur santé, peut être fort préjudiciable au fruit qu'elles portent dans leur sein.

Les vêtemens ne seront plus un objet de luxe ou de parure; ils serviront principalement à conserver la chaleur naturelle du corps à le garantir du froid et de l'humidité, et leur nombre et leur propriété préservatrice, devront être toujours en rapport de la saison et de la susceptibilité individuelle. La grossesse augmentant cette susceptibilité de l'organisme aux impressions extérieures, dicte la précaution de se préserver avec soin des vicissitudes atmosphériques et de ne pas exposer à l'air des parties qui doivent être habituellement couvertes, la gorge et les mamelles surtout, dont la texture est si délicate, et qui sont liées à l'utérus par les plus étroites sympathies. Les bras et la poitrine ne doivent jamais être découverts; on évitéra ainsi les toux et les catarrhes opiniâtres dont les suites sont si souvent fâcheuses Ce n'est pas sans attention qu'il faut diminuer le nombre des vêtemens, si ce n'est pendant l'été, lorsque la tempéaature est fixe. Un habillement trop chaud dans cette saison, aurait l'inconvénient de provoquer des sueurs affai blissantes.

Pendant la gestation, les femmes doivent porter des vêtemens larges et aisés, afin qu'aucun organe essentiel ne soit comprimé. Une loi Romaine leur défendait l'usage de la ceinture qu'elles portaient habituellement au dessous des seins.

On a beaucoup écrit dans ces derniers temps contre l'usage deces corsets baleinés que la mode capricieuse rend malheureusement si nécessaires. On a fait voir combien ce mode d'habillement contribue au développement des maladies organiques des poumons et du cœur. Il est facile d'en pressentir les inconvéniens pendant la grossesse. La pression qu'exerce sur tout le tronc cette espèce de cuirasse, gêne le jeu de la poitrine qui doit encore s'agrandir, s'oppose au développement de l'utérus, tend à lui faire prendre des positions vicieuses et provoque l'avortement. En même temps l'estomac et les intestins sont gênés dans l'exercice de leurs fonctions et prennent des positions forcées; les mamelles ne reçoivent pas l'augmentation qu'elles doivent acquérir, le mamelon est aplati, et l'allaitement rendu fort difficile et même impossible.

Il est cependant des femmes faibles et delicates qui, habituées à l'usage de ces corsets, ne pourraient se passer de cette sorte d'aponévrose artificielle, devenue nécessaire à la contraction de leurs

muscles en quelque sortr atrophiés; celles-là feront usage de corsets élastiques. Il en est d'autres surtout parmi celles qui ont eu des grossesses répétées et volumineuses, dont les parois abdomina-les très distendues tombent sur la partie supérieure des cuisses en forme de bésace, et dont la matrice a besoin d'être soutenue au moyen d'une ceinture large, élastique, peu serrée, descendant jusqu'à l'hypogastre.

Quand la grossesse est avancée, l'utérus, par la pression mécanique qu'il exerce sur l'origine des vaisseaux cruraux, dispose aux stases sanguines, aux engorgemens œdémateux des membres inférieurs, qu'il faut bien se garder de favoriser au moyen de ligatures

trop serrées autour des jambes.

Lits. Nous cherchons dans le lit le repos et la réparation des forces en nous mettant à l'abri du froid. Celui de la femme enceinte ne sera point placé dans le fond d'une alcôve, où l'air se renouvelle difficilement. Il vaut mieux l'entourer de rideaux pour l'abriter des courants d'air auxquels peuvent donner lieu les croisées et les portes; encore doit-on les laisser entr'ouvers la nuit, lorsque tout est fermé. Il ne doit être ni mou, ni trop dur : le premier affaiblirait en provoquant des sueurs abondantes; le second, ne s'accommodant point à la forme du corps, ne lui présenterait pas un point d'appui convenable. Le nombre et la nature de ses couvertures seront toujours en rapport avec la saison, et les draps secs et souvent renouvelés. On doit désirer qu'elle ne contracte pas l'habitude de le chausser: le froid donne de l'énergie, la chaleur énerve et affaiblit.

Bains. On reconnait aujourd'hui que l'usage des bains tièdes n'est ni indiqué, ni contr'indiqué par l'état de grossesse, et que c'est surtout le tempérament de la femme qu'il faut consulter avant de les prescrire. Autant ils peuvent être utiles aux femmes irritables dont la mobilité du système nerveux donne lieu à des accidents hystériques, autant leur usage peut être nuisible à celles dont la constitution est molle, délicate et lymphatique.

Les anciens étaient fort réservés sur leur emploi; ils les jugeaient

propres à disposer le col utérin à s'ouvrir prématurément. Plutard, en hardis par l'exemple de Levret, qui les conseilla avec succès à une femme gravement atteinte d'une affection nerveuse qui résistait à tous les moyens, ils abusèrent de leur emploi sans attendre qu'il fut réclamé par des circonstances particulières.

Leur durée et leur température seront fixées par la manière dont la femme les supportera, et les circonstances particulières qui les auront fait conseiller. Les soins à prendre lorsqu'on en sort sont forts importants : s'essuyer rapidement avec des linges chauds et secs, se frictionner avec des tissus de laine pour augmenter l'activité de la peau et se garantir pendant la journée de l'impression d'un froid humide.

Parmi les bains locaux, les pédiluves chauds méritent seuls quelques réflexions; ils peuvent, en favorisant les fluxions vers les parties inférieures, porter le trouble dans le travail de l'utérus. Des femmes et des filles dénaturées qui ont conçu le projet criminel de détruire le produit de la conception, prennent un grand nombre de bains de pieds très chauds pour provoquer l'avortement, et quoique le succès ne couronne pas ordinairement leurs coupables desseins, il convient de ne jamais les employer sans nécessité et sans des indications précises.

§ III. Ingesta. — Alimens. C'est surtout aux femmes grosses qu'il est difficile de tracer des règles générales de régime alimentaire. La différence de leurs goûts, de leurs habitudes, leur constitution, l'époque de la gestation, les saisons, les climats et surtout les dégoûts et les appétits particuliers qu'elles éprouvent, sont autant de modificateurs que le praticien éclairé doit étudier dans les applications individuelles. En général, on doit leur laisser consulter leurs goûts et leurs habitudes. Les mets qui plaisent au goût, se digèrent bien mieux que ceux pour lesquels on sent de la répugnance, lors même que ceux-ci conviendraient mieux par leur nature. Paulò deterior et potus et cibus, jucundior autem, eligendus potius qu'un meliores quidem, sed insuaviores. (Hip. aph. 38. sec. 2.)

Une femme robuste peut à peu près manger de tout avec sobriété; celles qui sont délicates, et pour qui, comme l'a dit Roussel, chaque digestion est une courte maladie, doivent user de beaucoup de modération. On leur conseillera des alimens peu multipliés, de facile digestion, qui, sous peu de volume, contiennent beaucoud de matière nutritive, et l'on bannira autant que possible de leur table les viandes salées, les alimens âcres et excitans, la pâtisserie et tous les mets de haut goût. J'en dirai autant des substances grasses et huileuses, tout en se conformant, comme je viens de le dire, aux tempéramens et aux appétits de l'estomac, qui sont les meilleurs interprêtes de la nature. Je ne parle pas de ces mets recherchés et préparés avec soin, destinés à prolonger le plaisir aux dépens de la santé. « Lorsque je vois, disait Addisson, ces tables à la mode, »couvertes des richesses des quatre parties du monde, je m'imangine voir la goutte, l'hydropisie, la sièvre, la léthargie en em-»buscade sous chaque plat. »

Dans les premiers mois de leur grossesse, les femmes éprouvent en général de l'aversion pour les mets succulens tirés du règne animal, et préfèrent les fruits, les acides et les végétaux. Ces goûts sont des sages avertissemens de la nature, qu'il faut bien se garder de contrarier. La suppression du flux menstruel amène un état de pléthore, que favoriserait une nourriture trop substantielle.

Mais si ces appétits, en apparence déraisonnables, indiquent l'espèce d'aliment dont l'estemac s'accomodera le mieux, il en est aussi qui sont le résultat d'une véritable névrose ou du caprice. » Ces goûts particuliers, dit M. Dugès (Manuel d'obstetrique), on peut » les satisfaire toutes les fois qu'ils n'ont rien de contraire à la santé, » mais il ne faut pas craindre de repousser ces désirs dictés par le » caprice ou un sentiment dépravé. »

Quand on juge un aliment évidemment nuisible, il faut, en le refusant, s'efforcer de distraire l'imagination de la femme. Nous ne croyons certainement pas que ces taches, ces marques cutanées, (envies) que les enfans portent en naissant, et auxquelles l'imagination des femmes prêtent des formes et des ressemblances parti-

culières, aient le moindre rapport avec des désirs non satisfaits; mais cette idée, quoique fondée sur un préjugé populaire, nuirait au repos et à la santé de la femme. Il faut reconnaître avec M. Salgues, que ces phénomènes sont dus à autre chose qu'aux envies de la femme. Dans quelque lieu du monde que ce soit on observe les mêmes caprices de la nature, les mêmes signes extérieurs, les mêmes formes étrangères. On voit naître des enfans avec des taches de vin, dans les contrées où l'on ne boit pas du vin, avec des grappes de raisins ou de groseilles, dans les pays où l'on ne mange ni groseilles ni raisins (Traité des erreurs et des préj. pop, pag. 28.)

Un autre préjugé répandu parmi le peuple, et bien plus capable d'avoir de funestes essets, parce qu'il est fondé sur un raisonnement spécieux, c'est qu'une semme grosse doit manger beaucoup pour subvenir aux besoins du fruit qu'elle porte; on les sorce à prendre de la nourriture, malgré leur inappétence et leurs dégoûts, et l'on voit bientôt survenir un état de pléthore qu'il saut combattre pour qu'elle ne devienne point cause d'avortement. « Alors la diète »n'empêche pas le sœtus de s'accroître, et les repas fréquens ne lui »donnent ni une plus grande taille, ni un embonpoint plus considé»rable. » (Dugès, Man. d'obst.)

Vers le milieu de la gestation, le désir de prendre des alimens se réveille, mais leur quantité doit toujours être réglée plutôt par la manière dont se font les digestions que par la vivacité de l'appétit. Quand elles sont pénibles, la plus grande sobriété est de rigueur, lors même que la faim parle avec énergie. La grossesse est un état où l'on a besoin de la plus grande modération : ici, point de jeûne ni d'abstinence, on doit manger toutes les fois que le besoin s'en fait sentir et peu à la fois; et si on doit éviter de gorger la femme d'alimens, on doit savoir aussi que, dans les classes misérables, le défaut d'alimentation a plus d'une fois produit l'avortement.

Brissons. Leur boisson la plus convenable est le bon vin modérément étendu d'eau. Lorsque pendant les chaleurs de l'été et dans l'intervalle des repas elles sont tourmentées d'une soif ardente, elles doivent éviter de surcharger l'estomac d'une trop grande

quantité d'eau. Les boissons aiguisées par les acides citrique, tartarique et acétique, désaltèrent alors très bien, et sont, comme les substances du même genre, fortement désirées par la femme. Celles qui sont d'un tempérament bilieux, se trouvent fort bien de leur usage. Mais les boissons alcooliques qui ne stimulent que momentanément les forces, et le café qui excite l'action nerveuse et augmente l'irritabilité, sont en général nuisibles. Cependant, il faut encore ici que le tempérament et l'habitude servent de guide dans les applications individuelles. On est un peu plus indulgent pour celles qui ont toujours fait usage de café, seulement, aux époques où l'irritation est trop grande, on recommande de le couper avec du lait. La prudence toutefois veut qu'on le supprime à celles dont la susceptibilité nerveuse est très exaltée. Les infusions de thé, comme toutes les boissons chaudes, affaiblissent l'estomac. Elles peuvent sans doute être utiles dans quelques circonstances; mais n'estce pas un abus que de prescrire sans réserve une foule d'infusions plus ou moins insignifiantes, dans l'intention de calmer quelques légères incommodités inséparables de lagrossesse? Beaucoup plus nuisibles qu'elles, les boissons à la glace peuvent, par l'impression qu'elles produisent sur l'estomac, troubler sympathiquement les fonctions de l'utérus, provoquer des coliques et même l'avortement, comme on en cite des exemples.

S. IV. Excret Les évacuations naturelles sont pour la plupart troublées pendant la grossesse; il faut donc les surveiller avec soin pour qu'elles se fassent d'une manière convenable, car ce désordre peut être cause de beaucoup d'accidens.

La constipation est une des plus grandes incommodités attachées à cet état. On cherchera à la prévenir par l'habitude de régulariser les selles, en cédant aux premières impressions que fait naître la présence des matières fécales dans l'intestin, et en favorisant leur sortie au moyen d'alimens doux et rafraichissans, de boissons délayantes et par des lavemens émolliens lorsque les circonstances l'exigent. Mais si les lavemens sont quelquefois utiles, on a eu raison de s'élever contre leur abus, qui en affaiblissant l'intestin et

le rendant paresseux, amène la nécessité d'y recourir habituellement.

S'il existe dans les premiers mois des évacuations plus abondantes que dans l'état normal, une diarrhée caractérisée par des selles séreuses presque inodores, ne s'accompagnant d'aucun trouble dans les fonctions digestives, les même moyens suffiront ordinairement; elles tiennent à une irritation sympathique du canal intestinal. Il se déclare souvent, vers le troisième ou quatrième mois, des diarrhées assez intenses, accompagnées d'anorexie, de dégoût, de flatuosités, de douleur à l'épigastre avec céphalagie, de déjections fétides et colorées, de tous les symptômes enfin d'un embarras gastrique, qu'il devient nécessaire de dissiper à l'aide de purgatifs administrés avec prudence.

La compression de l'utérus sur la vessie peut, surtout dans les derniers mois, mettre beaucoup d'obstacle à l'émission des urines. Il faut toujours s'empresser de remédier à cet inconvénient au moyen de deux doigts introduits dans le vagin pour soulever légèrement l'utérus, ou mieux encore, par l'introduction de la sonde. Il arrive quelquefois chez les femmes qui ont fait plusieurs enfans et dont les grossesses ont été volumineuses, que les parois abdominales très-distendues forment antérieurement une sorte de poche qui loge la vessie, qui ne se trouve plus dans une position convenable à l'expulsion de l'urine. La ceinture large que nous avons indiquée en parlant des vêtemens, suffit pour prévenir cet inconvénient.

Ensin, la transpiration mérite aussi quelques réflexions. Les dérangemens de cette fonction sont toujours préjudiciables à la santé et produisent souvent de graves maladies. Il est donc bien important que les semmes enceintes entretiennent une température modérée, par les soins de propreté de la peau et des vêtemens appropriés aux divers états de l'atmosphère.

Quoique les évacuations que l'art provoque, ayant pour but de remédier à un état pathologique, appartiennent plus spécialement à la thérapeutique, nous croyons devoir dire quelque chose de la saignée.

Long-temps proscrite, parce qu'Hippocrate l'avait jugée capable de provoquer l'avortement, elle devint plus tard un objet de mode, et pendant long-temps il a été un usage généralement reçu de saigner les femmes grosses, sans observer que cette évacuation peut être nuisible à celles qui sont d'un tempérament nerveux ou lymphatique. C'est surtout aux personnes fortes et vigoureuses, enceintes pour la première fois, et chez lesquelles on observe vers le troisième ou le quatrième mois des signes de pléthore qu'elle convient. Dans c'est état elles ne sont pas malades, mais très disposées à le devenir, ce que prévient une saignée faite à propos. La prudence exige qu'on préfère la saignée du bras à celle du pied, quoique ordinairement celle-ci n'entraîne aucun inconvénient.

S. V. Gesta. - L'exercice fortifie en augmentant les mouvemens et l'activité organiques, non seulement dans les parties exercées, mais encore dans toute l'économie. Ses avantages relativement à la gestation ne sauraient être contestés. L'appétit est plus vif, les digestions plus faciles, la mobilité nerveuse est diminuée, toutes les fonctions s'exécutert d'une manière plus complète, en un mot, la santé de la femme s'améliore pendant que le fœtus acquiert un plus grand développement. L'observation nous fait voir tous les jours que les personnes de la campagne ou de la ville, qui ne changent rien pendant la grossesse à la vie active que leur impose leur condition, parviennent au terme de la délivrance sans éprouver cette série d'incommodités qui assiègent les personnes de la classe fortunée, qui passent ce temps dans l'inaction et la mollesse. C'est donc moins à des précautions minutieuses et le plus souvent mal entendues qu'à un exercice modéré et toujours en rapport avec leurs forces et leur position, qu'elles doivent chercher le moyen de s'y soustraire. Au reste, dit Roussel, (Syst. phys. et mor. de la f.m.) « Un des plus grands biens du travail, c'est de nous soustraire à »l'empire des passions. C'est dans le calme et la tranquillité du corps »qu'elles fermentent et exercent leur furie ».

L'exercice le plus convenable aux femmes est celui qui a pour but une professions douce, ou des occupations domestiques. Celles qu'une position plus avantageuse dispense de pareils soins, auxquels elles n'ont pas été formées et pour lesquels elles seraient peu propres, les remplaceront par des moyens d'agrément qui exercent convenablement le corps sans secousses ni violences : des promenades à pied, par exemple, sur un terrain uni, ou en bateau et en voiture, qui joignent aux avantages de celles ci, celui de faire éprouver une infinité de sensations agréables et variées, en mettant sous les yeux beaucoup d'objets qu'on ne pourrait point parcourir sans pousser l'exercice jusqu'à la fatigue.

Mais si l'exercice est si avantageux aux femmes enceintes, ce n'est qu'autant qu'il est pris avec modération. On doit recommander à celles que leur état condamne au travail, de ne jamais le pousser jusqu'à la fatigue, et d'éviter, surtout dans les derniers mois, de soulever des fardeaux pesans, de faire de longues courses, d'élever fortement les bras pour atteindre quelque chose, surtout, si pour y parvenir il faut soutenir le corps en le confiant à la pointe des pieds. Nous n'avons pas besoin de dire que la danse, la walse, le saut, l'attitude à genoux, etc., doivent être interdits.

Peut-on approuver, dit Gapuron (Traité des acc.), les accoucheurs qui, dans le but de favoriser la culbute et la bonne situation de l'enfant, recommandent à la mère de sauter, de monter, de descendre, en un mot, de s'exercer plus qu'à l'ordinaire pendant les derniers mois de la grossesse? Liébaut leur conseillait, dans la même intention, d'aller sur un cheval de trot. De telles idées ne peuvent être justifiées que par l'ignorance du mécanisme de l'acouchement. Mauriceau est tombé dans un excès opposé, en leur défendant, à la même époque, tout espèce de mouvement, et en voulant qu'elles gardent leur lit ou au moins leur chambre. L'inaction jette le corps dans la faiblesse, diminue l'activité organique, et détruit l'énergie dont la nature a besoin à l'époque de la délivrance.

Repos. Le repos, comme l'exercice doit être pris dans des mesures convenables. S'il faut en général accorder aux femmes enceintes, comme aux individus faibles et délicats, plus de sommeil, il faut savoir aussi que huit à neuf heures sont bien suffisantes. L'exercice

et le repos doivent se succéder dans les temps prescrits par la nature, et ce n'est pas sans inconvénient que les personnes de la classe riche intervertissent cet ordre. Le sommeil pour être réparateur doit être calme et tranquille; or, ce n'est que pendant le repos de la nature, loin des excitans des organes de la vue et de l'ouïe, qu'il peut avoir ces qualités. Ce genre de vie est d'autant plus nuisible à la femme enceinte, qu'elle se prive ainsi de la jouissance d'un air libre, de l'action bienfaisante de la lumière, et d'un repos paisible dont elle a besoin, pour respirer l'air vicié de ces cercles nombreux, d'où la gaîté franche est bannie et comprimée per l'étiquette, et où l'àme est plus ou moins agitée par l'intrigue et l'intérêt qui en sont le plus souvent le mobile.

SVI. Percepta. L'intérêt et les égards qu'inspire une femme enceinte sont si naturels et ont été si généralement sentis dans tous les temps et chez tous les peuples, que plusieurs d'entr'eux ont été jusqu'à faire de la grossesse l'objet d'une sorte de culte religieux, consacré par des usages particuliers; et si de nos jours ces coutumes sont bannies de nos mœurs, elles n'en sont pas devenues moins intéressantes à nos yeux qu'à Rome et à Sparte, et la médecine nous offre au moins des moyens de protéger leur santé et de remédier aux maux qui les assiégent.

Leur sensibilité que nous avons déjà vue exaltée et le plus souvent pervertie, demande beaucoup de ménagemens. On ne doit rien négliger pour leur procurer ce calme et cette sérénité de l'âme qui sont si désirables, et pour éloigner de leurs sens toutes les impressions vives ou désagréables.

Nous avons déjà dit que les odeurs les plus suaves pouvaient faire naître des céphalalgies, des syncopes et d'autres accidens nerveux, et les soins qu'il faut prendre pour éloigner d'elles toutes les émanations fortes; il en est cependant qui respirent avec délices les odeurs les plus désagréables: l'assa-fœtida, la corne, et le cuir brulés, etc.

Des détonations d'artillerie, les éclats de la foudre ont produit des accidens facheux, et la plupart des épilepsies de naissance coïncident avec un mouvement de terreur éprouvé par la mère pendant la grossesse. (Georget). Nous en lisons un exemple bien remarquable dans le Dict. des Sc. méd. Art. Détonation. Sur 92 enfans nés à Landau, quelques jours après l'explosion de l'arsenal, 8 tombèrent dans une espèce de crétinisme et moururent avant l'âge de cinq ans; 33 vécurent faibles et languissans jusqu'à huit ou dix mois; 16 succombèrent immédiatement après leur naissance, et 2 nâquirent portant de nombreuses fractures des os longs.

Mais de tous les excitans des sens, il n'en est pas qui aient sur l'imagination une influence plus grande que ceux qui agissent sur l'organe de la vue. Il est donc de la plus haute importance de soustraire aux regards des femmes grosses tous les objets hideux et capables de causer des impressions trop vives. Lycurgue exagéra cette vérité, quand il voulut qu'elles eussent sans cesse devant les yeux les images de Castor et de Pollux. Des mandians mutilés, si communs dans les grandes villes, exposaient leurs infirmités dans les passages les plus fréquentés pour exciter la commisération des passans: la suppression de la mendicité en France, par l'établissement de maisons destinées à recevoir ces malheureux, ne sera peutêtre point, sous ce rapport, le moindre avantage de cette belle institution. Il est des maladies qui se transmettent par imitation : des épidémies d'épilepsie, dans les hôpitaux et les pensionnats, qui ne reconnaissent d'autres causes, ne sont pas des choses nouvelles. Ces ébranlemens du système nerveux, chez des personnes très sensibles, sont à redouter dans un état qui rend la susceptibilité si grande, et l'on éloignera des femmes grosses la vue de pareilles maladies.

On doit s'abstenir encore de parler devant elles de fœtus monstrueux, d'accouchemens difficiles; car, combien de maux n'ont pas causé de pareilles indiscrétions et les prédictions de ces prétendus sorciers, accrédités non sculement parmi le peuple, mais encore dans les classe que l'éducation semblerait devoir affranchir de pareilles petitesses? « Bien qu'il soit absurde de croire que l'imagination de » la mère fortement ébranlée, ou séduite par l'aspect d'un objet » plein de charmes, puisse en reporter pour ainsi dire l'impres- » sion sur le fœtus, il est du moins facile de concevoir que tout ce

» qui peut jeter le trouble dans l'économie, doit porter au fœtus » des atteintes plus ou moins funestes. » (Briand. man. d'hyg.) Aujourd'hui il est peu de médecins qui attribuent les vices de conformation à l'imagination de la mère, comme on l'a fait pendant bien long-temps: mais, disent Roche et Sanson (Path. génér., t. V, pag.305,), n'est-on pas devenu trop sceptique? Nous pensons plutôt que plus d'un vice de conformation, parmi ceux qui sont l'effet d'une maladie, n'ont point d'autres causes. Gardien. (Acc. , 2º. vol) , pense avec Bichat, que le sang et les autres humeurs, altérés par toutes les modifications vives de l'àme, sont transmises par l'intermédiaire du placenta de la mère à l'enfant qui en éprouve les fâcheuses influences. De quelle manière qu'ait lieu cette transmission, les faits que nous venons de rapporter parlent bien haut, et font voir combien il importe de soustraire la femme grosse à toutes les impressions fâcheuses et à l'empire des passions. «Si les passions, dit Roussel, » (Syst. phys. et mor. de la fem., pag. 172), troublent pour l'ordinaire » les fonctions vitales, elles ne sont pas moins funestes à celles à qui »la conservation de l'espèce est due ». La nourrice que la colère agite, cause des maladies à l'enfant qu'elle allaite : mais l'existence et la santé du foctus ne sont - elles pas liées plus intimément à celles de la mère, que celles de l'enfant à celles de la nourrice?

Les passions sont les causes les plus fréquentes d'avortement dans les grandes villes, où tant de causes viennent les mettre en jeu. Cette raison seule suffirait déjà pour en éloigner les femmes enceintes quand la chose est possible; dans tous les cas, il faut éviter tout ce qui pourrait les exciter, en leur opposant les affections douces de l'âme, telles que la gaîté, l'espérance, et les transitions subites d'une forte passion à une autre opposée: une joie vive et subite qui succéderait à un chagrin profond, serait encore plus funeste 'que ce dernier; témoin ce Spartiate qui mourut après avoir embrassé son fils qu'il croyait mort à l'armée.

La femme est en général peu portée aux travaux de l'esprit. Elle doit éviter après le repas surtout, de se livrer à la lecture d'ouvrages scientifiques. Des lectures agréables amènent la distraction et font oublier des chagrins réels.

S. VII. Genitalia. La grossesse impose la privation des plaisirs de l'amour ou l'obligation de ne s'y livrer qu'avec la plus grande réserve. Cet acte jette toute l'économie dans un si grand trouble, qu'il n'est pas étonnant que la frèle existence du fœtus en soit brisée.

Il est néanmoins des femmes chez lesquelles la grossesse provoque des désirs vénériens tels, qu'il serait dangereux de ne pas les satisfaire. On croit encore que le coït peut être de quelque utilité à celles qui sont douées d'un tempérament lymphatique et dont les fonctions s'exécutent avec lenteur, en ranimant chez elles la vitalité des organes générateurs.

C'est surtout aux femmes enceintes, pour la première fois, qu'on ne saurait trop recommander de rien négliger pour éviter tout ce qui pourrait troubler leur grossesse; car, on sait que celles qui avortent, voient quelquefois dans les grossesses suivantes, cet accident se renouveler presqu'à la même époque et sans causes manifestes. On sait aussi qu'en employant à ces époques les moyens propres à prévenir l'avortement, on a pu le retarder de quelque temps et conserver ainsi successivement la grossesse jusqu'au terme naturel.

La l'aculte de Médeoine de giontpellier déclare que les opie

donner aucune approbation ni imprebation:

asiderers comme propres a leura anterra, qu'elle n'entend leur

Faculté de Médecine de Montpellier.

≥000

Professeurs.

MESSIEURS :

DUBRUEIL, DOYEN.
BROUSSONNET, PRÉSIDENT.
LORDAT.
DELILE,
LALLEMAND, suppléant.
CAIZERGUES.
DUPORTAL,

MESSIEURS:

DUGÉS.
DELMAS, examinateur.
GOLFIN.
RIBES, examinateur.
RECH, examinateur.
SERRE.
J.-E. BÉRARD,
RÉNÉ,

Agrégés en Exercice.

MESSIEURS :

VIGUIER, examinateur.
KUHNHOLTZ.
BERTIN, examinateur.
BROUSSONNET fils.
DUPAU.
TOUCHY.
DELMAS fils.
VAILHÉ,

Messieurs:

FUSTER.
BOURQUENOD.
FAGES.
BATIGNE
POURCHÉ, suppléant.
BERTRAND.
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation. and mention are the form of the post to a section of the part of the part of the part of